

# DOSSIER DE PRESENTATION DU GARAGE SOCIAL

association  
**LES EAUX VIVES**

**Remettre l'homme debout**



*27 Janvier 2011*



# SOMMAIRE

<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Le PROJET de " GARAGE SOCIAL " .....</b>	<b>3</b>
2.1. <i>La nécessité d'une aide durable à la MOBILITE .....</i>	3
2.2. <i>Les objectifs du " GARAGE SOCIAL " .....</i>	3
2.3. <i>Le " GARAGE SOCIAL " et les professionnels .....</i>	3
2.4. <i>Le Public visé .....</i>	3
2.5. <i>Le territoire éligible .....</i>	3
2.6. <i>Le Fonctionnement du Garage.....</i>	3
2.7. <i>Les Tarifs.....</i>	3
2.8. <i>Le Pilotage .....</i>	3
2.9. <i>Le Comité d'animation Citoyenne .....</i>	3
2.10. <i>Le Partenariat.....</i>	3
2.11. <i>Eléments Financiers : .....</i>	3

# 1. INTRODUCTION

Ce rapport a pour but de vous présenter le projet de " *Garage Social* " étudié par l'équipe-projet du service " Mobil' Actif " de l'association " Les Eaux Vives ".

Créé en 2007, à l'initiative des partenaires sociaux du territoire nord de la Loire Atlantique, " Mobil' Actif " a développé un service de location de véhicules à faible coût permettant au public en précarité d'accéder à l'emploi ou la formation malgré ses difficultés.

Dès sa 1<sup>ère</sup> année d'existence, le service " Mobil' Actif " a permis à près de 90 personnes, sur ce territoire, d'accéder à l'emploi ou la formation ; pour plus de 3 000 heures de location. ***En 2010, c'est plus de 100 personnes pour 3400 journées de location qui sont prévus.*** Ce n'est pas rien si l'on considère qu'en l'absence de cette possibilité, la majorité de ces bénéficiaires serait restée sans solution ; à la charge des services sociaux.

Ce dispositif, ayant fait ses preuves, les partenaires ont constaté la fragilité de cette aide provisoire. En effet, passés les 3 mois de Mise à Disposition, les bénéficiaires se retrouvent souvent, ***faute de moyens financiers suffisants, dans l'impossibilité d'accéder à une solution durable.***

Des solutions existent pour pallier à cette difficulté. L'expérience des professionnels de " Mobil' Actif " alliée à l'observation pertinente des référents du territoire a permis d'envisager des services complémentaires à ce dispositif. Les solutions efficaces pour une aide à long terme doivent passer par l'acquisition et l'entretien des véhicules.

La présentation du " *Garage Social Mobil' AT* " faite ici a pour but de montrer qu'il est possible d'envisager de nouvelles réponses à ce problème et que ces réponses peuvent être, sinon rentables, au moins en partie autofinancées.

Le concept de ce garage social est particulier ; il associe le « Apprendre », le « Faire » et le « Economique ». Il peut être utile, dynamisant, collectif, mais aussi rentable, dans une certaine mesure.

Nous espérons qu'à la lecture et étude de cette proposition, chacun des partenaires sera convaincu, comme nous, de la nécessité à ne pas rester sur l'aide d'urgence. Et pour réussir ce pari, nous comptons sur chacun des partenaires pour soutenir le montage de ce nouvel outil expérimental et innovant qui permettra d'amorcer une aide durable et rentable à la mobilité en territoire rural.

## 2. LE PROJET DE "GARAGE SOCIAL "

### 2.1. La nécessité d'une aide durable à la MOBILITE

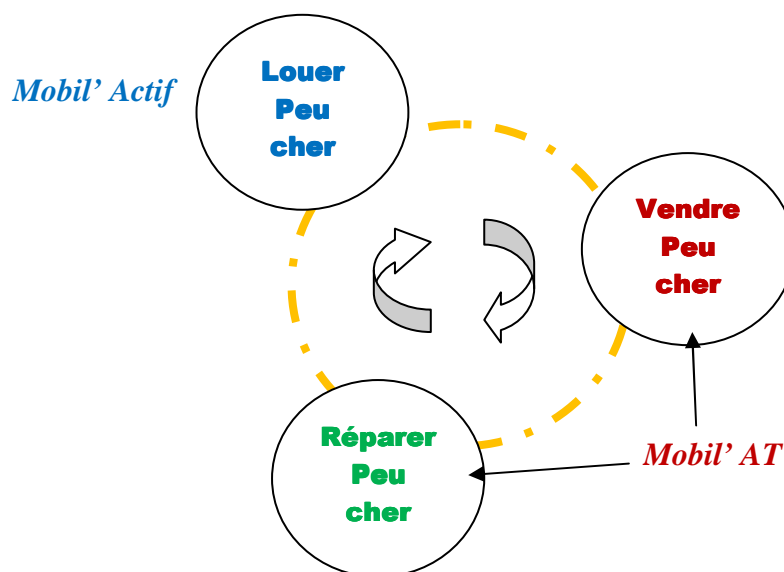
En milieu rural, la Mise à Disposition de véhicules répond à l'urgence et dépanne, provisoirement, les personnes en difficulté et en précarité. Suite à près de 2 ans de fonctionnement, nous avons constaté des lacunes importantes à ce dispositif :

- L'aide n'est accordée que pour une durée maximum de 3 mois et laisse certains bénéficiaires dans l'impasse car ils n'ont pas eu le temps de faire les économies leur permettant d'acheter un véhicule.
- Cette aide ne résout pas le problème des personnes en précarité ayant un véhicule en panne ou mauvais état et qui restent sans solution.
- Cette aide ne résout pas le problème des personnes en précarité n'ayant pas les moyens d'acheter un véhicule au prix normal.

**Le plan à long terme du dispositif « MOBIL' ACTIF » prévoit de développer 2 nouveaux services permettant d'agir durablement pour l'aide à la mobilité sur notre territoire :**

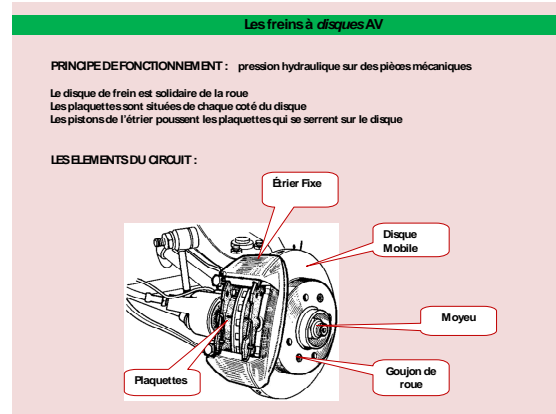
- **Ouverture d'un garage social** à Châteaubriant permettant au public de venir apprendre et réparer leurs véhicules à moindre coût (*économie importante sur les pièces détachées et la main d'œuvre + dynamisation + formation + prévention, sécurité, pollution ...*).
- **Ouverture d'un garage d'insertion** à Nozay permettant à des salariés en insertion de remettre en état des véhicules récupérés en dons et de les revendre à faible coût au public en difficulté (*dons de véhicules défiscalisés, postes en insertion pour préparer les véhicules ...*).

Ces 2 autres services sont cruciaux pour l'avenir du dispositif car, non seulement ils permettent l'aide à la mobilité sur le long terme, mais en plus ils sont source de développement d'activités en partie autofinancées..



## 2.2. Les objectifs du " GARAGE SOCIAL "

Plusieurs objectifs ont été fixés pour ce concept de « Garage Social » :



### A. Agir sur l'insertion, la formation, la socialisation, la dynamisation :

- ✚ Modules de formation à thèmes, apprentissage théorique et pratique, faire soi-même.
- ✚ Dynamique de groupe, partage d'expérience ...
- ✚ Aide à la reprise de confiance en soi par l'initiation, le faire, le vivre avec.

### B. Permettre au bénéficiaire d'apprendre et de réparer son véhicule en toute sécurité et à faible coût :

- ✚ Réduction « Sociale » auprès des fournisseurs qui ont passé un accord avec le service.
- ✚ Coût de M Œuvre réduite par l'action de groupe et la participation du bénéficiaire.
- ✚ Possibilité d'achat de P Détachées d'occasion (carrosserie, phares etc ...).

### C. Agir sur la Prévention, la Sécurité, l'Environnement :

- ✚ Diagnostic complet des voitures (souvent en très mauvais état, pollution, danger)
- ✚ Prévention par le diagnostic et les risques encourus.

### D. Développer et entretenir une dynamique et un partenariat actif sur le champ de la mécanique :

- ✚ Mise en place d'un « collectif d'Animation Citoyenne », chargé de gérer les activités sociales du Garage (soirées débats, rallyes, animations ...).
- ✚ Développement d'un réseau de professionnels partenaires.

### E. Développer une activité source d'autofinancement :

- ✚ Participation financière des bénéficiaires pour assurer les frais de fonctionnement.
- ✚ Développement des modules à thème (entretien, freins, échappement ...)

## **IMPORTANT :**

*Le Garage Social sera payant ; et même s'il permettra des économies pour le public ; il fonctionnera avec un principe d'aide sociale et de formation, dédié, prioritairement aux personnes en difficulté d'insertion.*

*La vocation de ce garage n'est pas de remplacer les garages classiques ; seuls les opérations d'entretien et petites réparations seront effectuées à « MOBIL' AT ». Les garages professionnels seront nos partenaires pour les autres réparations.*

### 2.3. Le " GARAGE SOCIAL " et les professionnels

" Mobil' AT " a vocation de Garage Social. Pour en comprendre son utilité et le caractère non concurrentiel de son activité, il nous faut préciser certains points :

#### ***Le Garage a comme missions principales « La PEDAGOGIE » et « L'INSERTION » qui ne rentrent pas dans les fonctions des Garages Professionnels :***

- Les « Modules d'Intervention » sont précédés systématiquement d'un « **Cours Pédagogique** ».
- Le Garage ne gère « **Aucune Pièce Détachée** », les bénéficiaires achètent eux même les pièces chez les professionnels.
- MOBIL' AT est animé par un « **Collectif d'Animation Citoyenne** », chargé de la partie sociale du Garage.

#### ***Le public prioritaire, bénéficiaire de ce nouveau service, est un public en difficulté d'insertion professionnelle et sociale. Ses moyens financiers lui permettent difficilement de s'adresser à un garage classique :***

- Soit le véhicule reste en panne sur le trottoir, faute de moyens.
- Soit il fait appel à un ami, voisin pour réparer bénévolement ou « Au noir »
- Soit il roule quand même avec véhicule hors d'état et dangereux.

#### ***MOBIL' AT ne prend en charge que l'entretien usuel et les petites réparations accessibles à un public n'ayant pas de connaissances dans le domaine:***

- Le « Module Diagnostic », obligatoire à l'entrée renvoie : soit vers un module thématique, soit vers un garage professionnel si la réparation est importante.

#### ***Le système de tarification de MOBIL' AT n'a rien à voir avec les coûts d'un garage professionnel :***

- Le paiement se fait par « Modules », quelle que soit la durée ou la complexité de la réparation.
- La tarification est calculée selon le type de public (prioritaire ou occasionnel) et non selon le type de complexité de l'intervention.

#### ***MOBIL' AT espère associer les professionnels garagistes et fournisseurs à la démarche :***

- Conventions de partenariats avec les professionnels intéressés.
- Remises dite « Sociales » pour les bénéficiaires que nous leur adressons.

## 2.4. Le Public visé

### Introduction

Nous avons identifié 3 types de public pouvant accéder à ce nouveau service. Cette différenciation du public conditionne les tarifs selon le degré de priorité constaté.

#### 1 - Le public ultra prioritaire : *Tarif 1*

Ce public est du même type que celui de Mobil'Actif ; il s'agit de personnes en démarche d'insertion, ayant de faibles ressources et adressées par un « Référent Social ». Ces personnes nous sont adressées par le Référent Social, via la fiche Navette, comme pour Mobil'Actif.

- Jeunes en démarche d'insertion, accompagnés par la Mission Locale
- Jeunes en apprentissage ou stagiaires de la Formation Professionnelle Continue (FPC)
- Adultes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH, API)
- Chercheurs d'emploi accompagnés par des professionnels de l'insertion (Pole Emploi, MDE)
- Travailleurs précaires accompagnés dans les Entreprises d'Insertion, Associations Intermédiaires
- Personnes accompagnées par des référents associatifs (Croix Rouge, CHRS, FJT, Associations humanitaires)

#### 2 - Le public prioritaire : *Tarif 1*

Ce public correspond aux personnes ayant de faibles ressources et rencontrant des difficultés passagères. Il se différencie du public 1 par son autonomie et le fait qu'ils n'ont pas besoin d'aide financière pour accéder à notre service. Nous avons donc décidé de les identifier par leur déclaration d'impôts. Cette catégorie concerne donc les personnes pouvant justifier d'une « Exonération Fiscale ».

- Public IDEM au public 1, n'ayant pas envie de faire une démarche d'aide et assumant le coût.
- Jeunes ou adultes en contrats précaires (Intérim, CDD, Temps Partiel ...)
- Salariés pouvant justifier d'une déclaration de non imposition.

#### 3 - Le public occasionnel : *Tarif 2*

Ce public répond à d'autres critères ; difficulté passagère, envie d'apprendre, femme en quête d'identité, passion de la mécanique, collectionneurs ... Ce type de public, volontairement *limité à 20% maxi des bénéficiaires*, représente aussi la dynamisation du Garage.

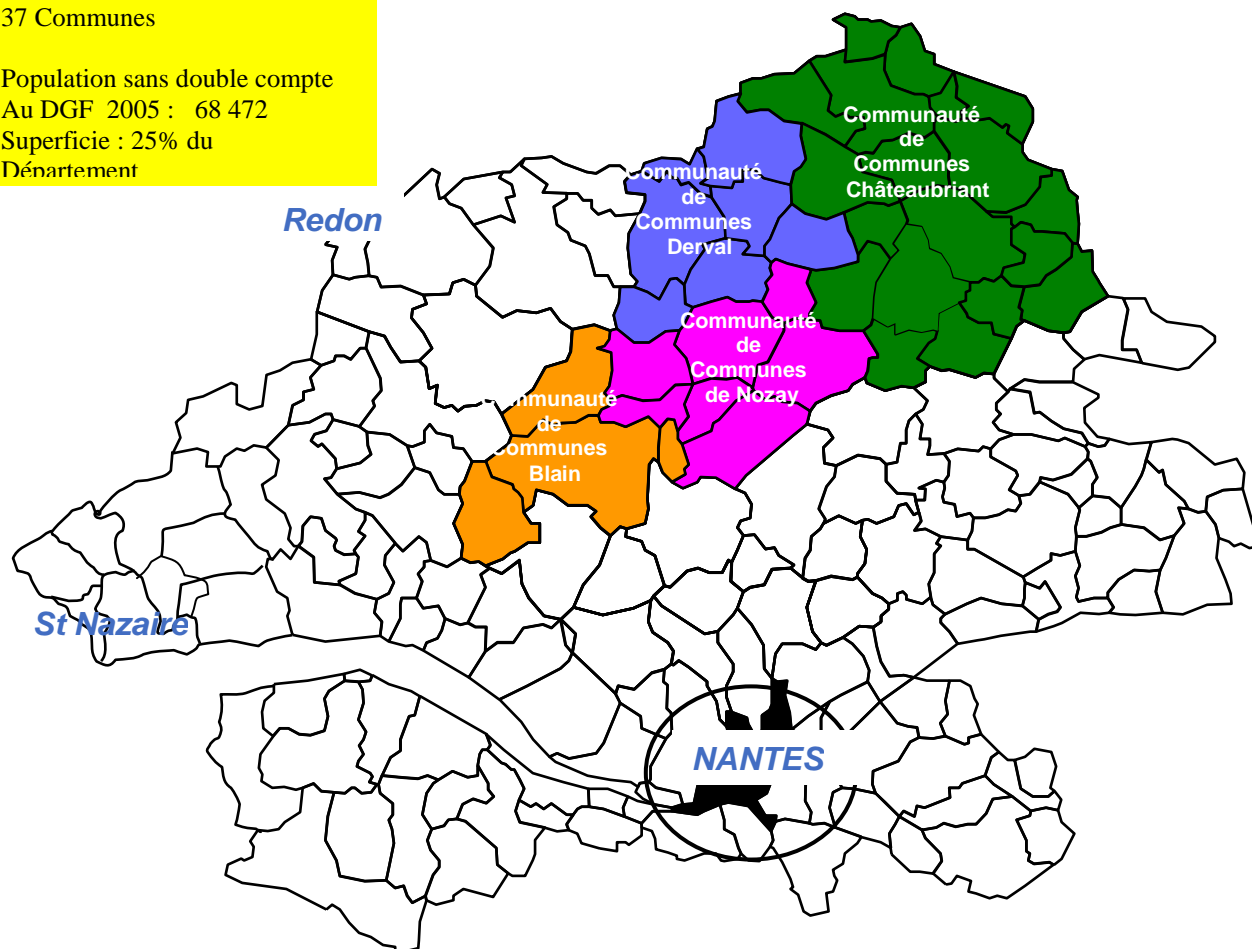
- Personnes en difficulté financière passagère et ayant envie d'apprendre.
- Retraités ayant du temps et ayant envie de s'investir dans cet outil collectif.
- Femmes ayant envie d'une certaine autonomie et identité de vie.
- Jeunes, passionnés par la mécanique et ayant besoin d'un service sécurisé.

## 2.5. Le territoire éligible

Le territoire éligible comprend les 4 Communautés de Communes : Châteaubriant, Nozay, Derval et Blain.

4 Communautés de Communes  
37 Communes

Population sans double compte  
Au DGF 2005 : 68 472  
Superficie : 25% du  
Département



## 2.6. Le Fonctionnement du Garage

### Introduction

Le processus de fonctionnement du garage a été conçu pour permettre de développer simultanément l'acte pédagogique et l'acte de réparation. Le fonctionnement est articulé sur 3 axes :

- L'Adhésion —————> Participation citoyenne
- La « Séance DIAG » —————> Appréhender, comprendre
- Le « module à thème » —————> Apprendre, faire
- Le « module finition » —————> Prendre le temps
- Le « module petits travaux » —————> Gérer les urgences

### 1. L'Adhésion :

C'est la condition 1<sup>ère</sup> pour faire partie de l'Association et profiter des services du Garage Social. La personne intéressée prend rendez-vous et vient se renseigner sur les conditions d'adhésion :

- ✚ Comprendre et s'intéresser aux missions de l'Association et de « Mobil' AT ».
- ✚ Adhérer à la charte et au règlement intérieur et payer sa cotisation.
- ✚ Correspondre aux critères d'éligibilité du public accueilli.
- ✚ S'engager à respecter les critères de fonctionnement.
- ✚ Prendre connaissance de l'organisation et des tarifs.
- ✚ S'engager à adhérer à l'esprit associatif et citoyen.

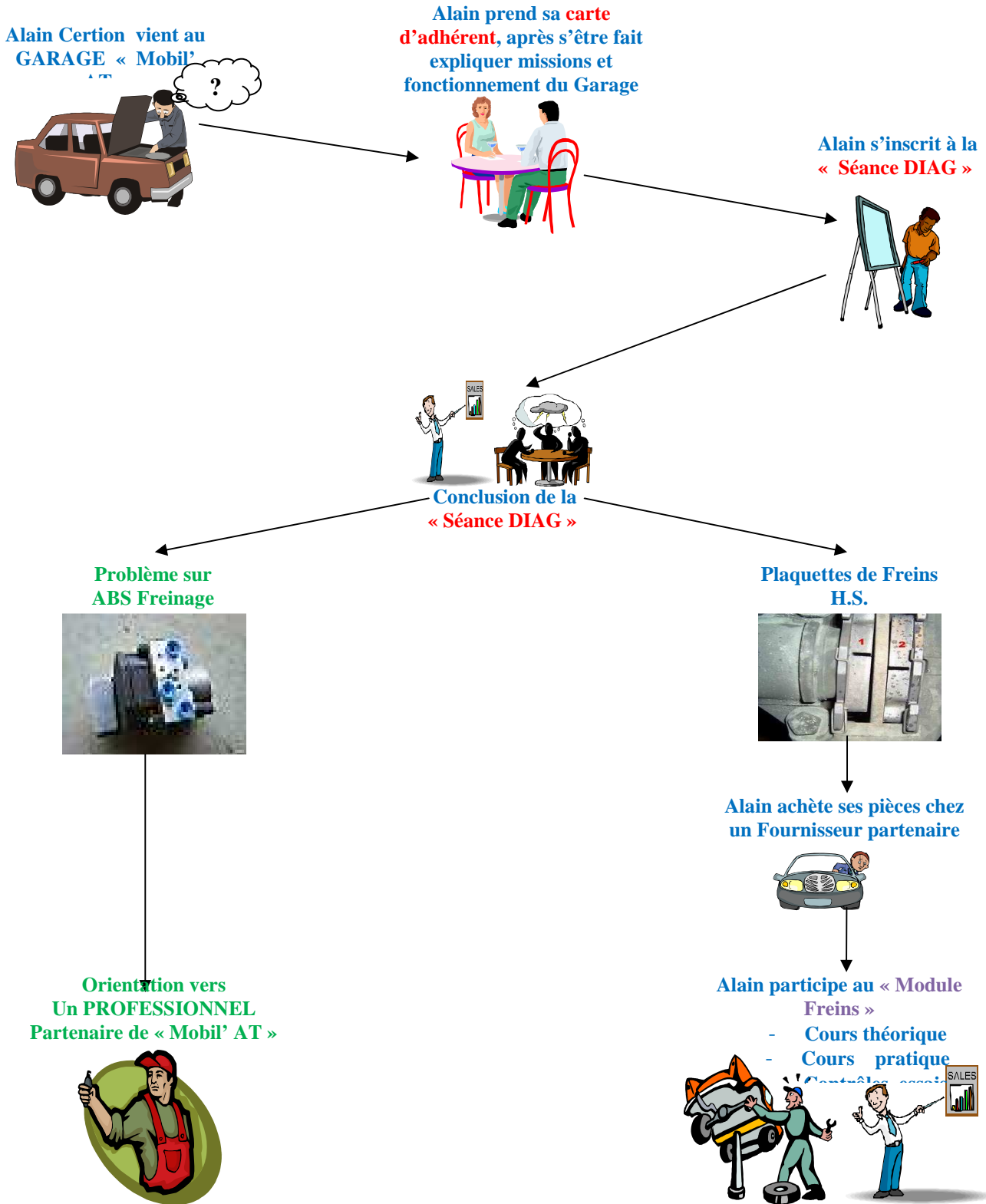
### 2. La « Séance DIAG »

C'est le point de départ du processus de prise en charge. Toute personne qui vient s'inscrire au garage doit participer à cette séance. Ce 1<sup>er</sup> module a pour objectif principal de faire le tour complet du véhicule et d'anticiper sur les opérations d'entretien et de réparations à venir. Les objectifs de ce module, présentées sur vidéo sont :

- ✚ Rappel des missions de l'Association et de « Mobil' AT ».
- ✚ Présentation du fonctionnement (modules, public, tarifs, règlement, sécurité ...).
- ✚ Notions théoriques de diagnostic, normes AFNOR, prévention ...
- ✚ Bilan rapide des capacités et compétences des participants.
- ✚ Tour complet du véhicule et renseignement de la fiche technique « Diagnostic ».
- ✚ Renvoi vers le module approprié ou vers un garagiste partenaire.

Le schéma suivant précise le processus de fonctionnement.

# SCHEMA DU PROCESSUS DE FONCTIONNEMENT



### 3. Le renvoi vers les « Garagiste Professionnels »

*Le Garage « Mobil' AT » ne prend en charge que l'entretien et les réparations usuelles.* Les grosses réparations (moteur, boîte ...) et les opérations spécifiques (électronique, pneumatiques ...) répondent peu à la mission pédagogique du garage et risquent d'immobiliser un véhicule sur plusieurs jours, ce qui empêche les autres bénéficiaires de profiter du service.

Le Garage a démarché les professionnels et orientera les adhérents vers ceux qui ont accepté de faire une « *Remise Sociale* ». C'est aussi une manière d'impliquer les professionnels dans la démarche ; à terme, nous espérons même que certains viendront participer au « Collectif d'Animation Citoyenne ».

### 4. Le Module « A THEMES »

Afin de pouvoir regrouper les bénéficiaires sur des thèmes communs et optimiser l'apprentissage par l'animation de groupe et l'esprit d'entraide, la « Séance DIAG » renvoie à des « **MODULES à THEMES** » qui durent ½ journée :

- ✚ Entretien, vidange, filtres, niveaux, contrôles
- ✚ Freinage, Train AV.AR., Transmission, Embrayage, B.V.
- ✚ Motorisation, refroidissement, lubrification
- ✚ Allumage, électricité, charge, démarrage
- ✚ Carrosserie, échappement, accessoires

Les Modules à Thèmes suivent une progression pédagogique précise permettant au participant :

- ✚ De connaître et apprendre.
- ✚ De développer des compétences.
- ✚ De travailler en toute sécurité.

Le module commence par un cours thématique effectué avec support vidéo, puis se poursuit par l'encadrement de l'opération. La progression pédagogique suit un processus logique allant de la découverte jusqu'au contrôle final :

1. Présentation du circuit et des éléments concernés.
2. Logique de fonctionnement et notions de diagnostic de pannes.
3. Technique de réparation et principes de sécurité.
4. Présentation de l'outillage nécessaire.
5. Installation, mise sur cales ou sur pont.
6. Conseils, encadrement pour la pratique.
7. Contrôles et essai par l'encadrant.
8. Consignation de l'opération sur le registre de suivi de l'adhérent
9. Facturation, paiement.



## 5. Le Module « FINITION »

Ces modules ont pour objectif de permettre aux adhérents de poursuivre les travaux lorsqu'ils exigent du temps et d'éviter trop de stress pour ceux qui souhaitent assimiler tranquillement les savoir faire. Ils sont programmés dès le lendemain des modules à thèmes afin de ne pas immobiliser les véhicules trop longtemps.

## 6. Le Module « PETITS TRAVAUX »

Ce module a été conçu pour répondre à l'urgence et permettre aux adhérents de venir effectuer des opérations simples et urgentes (remplacement d'une ampoule, des essuie-glaces, de la batterie ...). Ces plages horaires permettent à l'adhérent de venir, sans rendez-vous, pour soit, effectuer ces petits travaux, soit planifier un rendez-vous sur le prochain module si la réparation s'avère trop complexe.

## 7. Organisation, Planification

Toute cette organisation est planifiée, chaque semaine, et permet au bénéficiaire de programmer son intervention à partir de la séance DIAG. S'agissant d'une expérimentation, nous vous présentons l'emploi du temps provisoire qui sera expérimenté et revu au bout de 3 mois.

### Fonctionnement et Horaires :

L	M	M	J	V	S
Nozay R Equipe + Administr	CHBT Thème + Adhésions	Nozay Administr	CHBT Diag + Adhésions Finitions +	CHBT Petits trav + Adhésions +	CHBT Diag + Adhésions Finitions +
CHBT Diag + Adhésions Finitions +	CHBT Petits trav + Finitions + Adhésions		CHBT Petits trav + Adhésions +	CHBT Thème + Adhésions	

## 2.7. Les Tarifs

**Introduction :** Les TARIFS sont décomposés selon le type d'activité et le type de public

### 1 - La Séance « **DIAGNOSTIC** » :

C'est le sas d'entrée au Garage Mobil' AT. **Il est obligatoire, au départ,** à chaque inscription. Il a vocation de sécuriser autant le public, que les partenaires et que les professionnels du Garage Social. (voir descriptif des modules).

Séance « DIAG » : durée = de 1h à 2h

Coût « Public 1 et 2 » = 26€

Coût « Public 3 » = 30€

### 2 - Le MODULE « **THEMATIQUE** » :

Il est consacré aux réparations nécessitant du temps et des compétences. Il commence par un apprentissage théorique en salle avec vidéo et se poursuit par la réparation à l'atelier sous assistance de l'encadrant.

Module « THEME » : durée = 3h environ

Coût « Public 1 et 2 » = 69€

Coût « Public 3 » = 79€

### 3 - Le MODULE « **FINITION** » :

Il est réservé pour la poursuite des travaux du module thématique. Il doit permettre au bénéficiaire de finir les gros travaux qu'il aurait pu entamer ou programmer selon le thème.

Module « FINITION » : durée = de 1h à 2h

Coût « Public 1 et 2 » = 42€

Coût « Public 3 » = 48€

### 3 - Le MODULE « **PETITS TRAVAUX** » :

Il est réservé aux interventions rapides ne nécessitant pas de compétences soutenues (remplacer une batterie, un silencieux d'échappement, des ampoules, vidange simple ...)

Module « PETITS TRAVAUX » : durée 1H

Coût « Public 1 et 2 » = 26€

Coût « Public 3 » = 30€

## 2.8. Le Pilotage

Le pilotage du Garage Social s'inscrit dans le pilotage global de « **MOBIL'ACTIF** » avec une particularité propre à son fonctionnement. 3 niveaux sont à prendre en compte :

### 1. Le Comité de Pilotage existant :

✚ **Constitution :** Conseil Général, DGAS – DDTEFP – Syndicat mixte Pays de Châteaubriant – CC Blain – CC de Nozay – CC de Châteaubriant – CC de Derval – Maisons de l'emploi – Conseil de Pays/Leader – DDTEFP/Mission Locale - Association les Eaux Vives.

### 2. Le Comité de suivi existant :

✚ **Constitution :** Référents actuels : Mobil'Actif – DGAS – Pays de CHBT – Maisons de l'Emploi – Services Emplois Intercommunaux  
Référents possibles : ANPE – Mission Locale - ACPM – ESPOIR – ATRE - AIRE

### 3. Le Collectif d'animation à créer :

✚ **Constitution :** Bénévoles passionnés de mécanique, collection ...  
Bénévoles issus du public bénéficiaire  
Personnel de Mobil'Actif  
Représentants des partenaires

*Ce collectif a pour objectif de faire vivre le Garage Social et de générer une dynamique sociale et humaine à travers des activités et un lieu de vie (aménagement mezzanine en lieu de vie, organisation de soirées à thème : voitures électriques, assurance, environnement, mobilité professionnelle).*

## 2.9. *Le Comité d'animation Citoyenne*

### POURQUOI un COLLECTIF ?

Le but de l'Association en créant ce « Collectif d'Animation Citoyenne » est de permettre aux utilisateurs et acteurs locaux de s'approprier, de faire vivre et de dynamiser ce nouvel outil d'insertion et d'animation.

#### 1 - OBJECTIFS :

Plusieurs objectifs sont assignés à ce collectif :

- **Dynamisation du garage** par l'organisation de manifestations intéressant la population. Nous citons pour quelques idées émises par les sympathisants : soirées débats (véhicules électriques, défense du consommateur, mécanique et identité de la femme, gestion de budget, crédits ...
- **Participation citoyenne** au fonctionnement du garage. Le Garage « MOBIL'AT » est en création et va avoir besoin d'aides concrètes pour créer les espaces de vie nécessaires au fonctionnement social. Nous ferons appel à toutes les bonnes volontés pour construire physiquement ces lieux et les animer.
- **Aide aux plus démunis.** Une partie du public accueilli aura besoin de soutien dans sa démarche, dans son apprentissage ; l'aide de bénévoles sur des tâches concrètes permettra d'optimiser le rôle des encadrants.
- **Dimension de projets :** pour avoir une réelle dynamique citoyenne, une structure sociale doit avoir un projet de vie ; cette dimension sera portée par le collectif qui organisera des manifestations culturelles ou ludiques, tout au long de l'année (rallye touristique, samedi « tuning », mercredi entretien vélos, journée entretien matériel Handicapés, journée spéciale « collectionneurs » ...

#### 2 - FONCTIONNEMENT, REGLEMENTATION :

Le fonctionnement de ce collectif a pour vocation d'être le plus souple possible, mais doit respecter certaines règles pour être efficace :

- L'inscription dans le collectif se fait par cooptation ; soit par un professionnel de « MOBIL'AT », soit par un membre effectif du collectif. La validation d'entrée se fait par le collectif,
- L'inscription est effective après avoir souscrits aux formalités de l'Association. En effet, nul ne peut faire partie du collectif sans être « adhérent » de l'Association « Les Eaux Vives ». Cela nécessite de connaître les valeurs portées par l'Association « Les Eaux Vives » et de savoir pourquoi on y adhère.
- Le collectif choisit en son sein un bureau interne afin de structurer son fonctionnement. La partie logistique de son fonctionnement sera assurée, au début, par un professionnel de « MOBIL'AT ».
- Ses propositions d'actions ou décisions organisationnelles, pouvant interférer avec la gestion du Garage, doivent être prises en accord avec la Direction de « MOBIL'ACTIF ».
- Le collectif peut être force de proposition sur des aspects de l'organisation, du fonctionnement pratique et technique du Garage, mais ne peut en aucun cas être décisionnaire.
- Des membres du collectif peuvent postuler et entrer au Conseil d'Administration de l'Association « Les Eaux Vives ». La participation est fixée, à ce jour, à 3 membres maximum, afin de préserver l'unité et la cohésion de l'Association.

## **2.10. Le Partenariat**

La dimension partenariale est un des gages de réussite de ce projet. Plusieurs dimensions sont à prendre en compte pour le partenariat effectif :

### **Les professionnels :**

Certains fournisseurs importants (Norauto, Autodis, Châteaubriant Pneus ...). Le dispositif devra, à terme, avoir contractualisé un partenariat avec tous les corps de métier attachés à cette activité (expert auto, assurance, contrôle technique, garage auto et moto, fournisseurs ...).

### **Les partenaires institutionnels, politiques et financiers :**

Ce sont ceux déjà impliqués dans « Mobil'Actif ».

*Conseil Général, DGAS – DDTEFP – Syndicat Mixte Le Pays de Châteaubriant – CC Blain – CC de Nozay – CC de Châteaubriant – CC de Derval – Maisons de l'emploi – Conseil de Développement – DDTEFP/Mission Locale - Projet Emploi/les Eaux Vives.*

### **Les partenaires sociaux :**






*DGAS – Pôle Emploi – Mission Locale - Maisons de l'Emploi – Services Emplois Inter communaux - ACPM – ESPOIR – ATRE – AIRE – CDAS – CCAS – Centres Formation – Associations*

### **Les partenaires relais :**

*Responsables d'entreprises et d'agences d'Intérim, Clubs d'entreprises, Sponsors, Fondations, correspondants sécurité des mairies.*

## **2.11. Eléments Financiers :**

Le montage de ce projet ; important pour le public en difficulté ; est envisageable à court terme pour plusieurs raisons :

-  *Les partenaires politiques et institutionnels continuent à soutenir le développement de ce projet expérimental. Cet outil est un atout majeur pour développer une aide DURABLE à la Mobilité.*
-  *Certains partenaires ont permis d'acquérir les investissements minimum au démarrage (locaux, aménagements, matériel, outillage ...).*
-  *Le fonctionnement est basé sur un principe d'autofinancement. Les prestations seront payantes ; des aides pourront être possibles pour le public en grande difficulté.*
-  *La demande existe déjà ; un certain nombre de personnes ; chômeurs ou salariés des A.I. E.I. attendent l'ouverture de ce garage.*
-  *La gestion financière est sécurisée par la maîtrise des emplois (70% du budget) qui évolueront selon la progression du garage.*

Le projet est conçu budgétairement pour s'autofinancer grâce aux prestations délivrées aux adhérents estimées à 58 000 € la première année, sachant qu'il bénéficie pour une grande partie de la mutualisation des équipements et du personnel qui gère le service de location de véhicules " Mobil'Actif" aidé par les collectivités publiques (126 400 € versés en 2010 par les Communautés de Communes du Pays de Châteaubriant, de la Région de Blain, le Conseil Général de Loire Atlantique, et l'Etat).